



Concept de base Formation continue Formatrice FSSF

Concept de base pour la formation continue de formatrice FSSF

Concept de base Formation continue Formatrice FSSF

Introduction

Après avoir évalué les cours post-diplômes de préparation à la naissance et la formation continue pour responsables de cours de rééducation et gymnastique pelvi-périnéale, la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) a créé, début 2002, un groupe de projet chargé de réunir les deux formations en une seule. Le module post-diplôme de base a eu lieu début 2003. L'effectif du module suivant de préparation à la naissance n'était pas complet et le module sur la rééducation n'a même pas eu lieu par manque de participantes. Lors d'une deuxième tentative, début 2004, trop peu d'intéressées se sont inscrites. L'ancien concept a donc été entièrement revu et remplacé en 2005 par un nouveau dont l'objectif était de pouvoir offrir le plus rapidement possible une formation continue pour formatrice FSSF de préparation à la naissance et de rééducation et gymnastique pelvi-périnéale. Le nouveau concept de base devrait remplir les conditions suivantes.

Objectifs du concept de base

- La formation proposée doit, dans la mesure du possible et du rationnel, intégrer les modules post-diplômes pilotes de la FSSF. Les matières existantes doivent être adaptées aux nouveaux besoins.
- Créer des structures précises.
- Dans la mesure du possible cette formation doit pouvoir s'intégrer dans le système modulaire de la formation professionnelle continue (selon l'OFFT). Les participantes intéressées doivent avoir la possibilité de se former individuellement dans diverses branches et d'obtenir un certificat de formatrice FSSF.
- La formation doit être conçue de façon à être compatible avec des offres similaires de formation continue pour adultes, à savoir : il doit être possible d'y introduire sans problème de nouveaux modules (conseil en allaitement p.ex.). Les modules suivis dans d'autres institutions doivent être reconnus.
- Des modules de connaissance générale sont proposés à choix de façon à ce que toutes les intéressées puissent avoir la possibilité de les suivre, quelle que soit leur domaine de spécialité.
- Le mode de qualification doit être unique et fixe pour toutes les matières.
- La formation doit être reconnue dans toute la Suisse selon la certification FSEA1 et la qualification FSSF de formatrice de préparation à la naissance et de rééducation et gymnastique pelvi-périnéale.
- Les participantes doivent ensuite pouvoir faire valoir leurs certificats et compétences acquises de manière polyvalente pour la poursuite de leur formation professionnelle (spécifique et générale).
- Les coûts de la formation doivent être aussi peu élevés que possible pour les participantes.
- Pour la FSSF l'engagement financier et personnel doit être aussi modeste et judicieux que possible (collaboration avec d'autres associations professionnelles).

Une fois ces objectifs fixés, le présent concept de base a été élaboré. Il comporte quatre éléments importants :

Concept de base Formation continue Formatrice FSSF

- Les personnes intéressées acquièrent la formation de base méthodique et pratique en majeure partie à l'extérieur, dans l'un des nombreux cours de formatrice donnant droit au certificat FSEA1. L'obtention de ce certificat est une condition pour l'acquisition ensuite du certificat de formatrice FSSF.
- Les formations spécialisées sont intégrées dans le système modulaire et se composent de modules spécialisés, à choix et de qualification.
- Les connaissances déjà acquises au préalable dans des séminaires spécialisés peuvent être reconnus.
- Le certificat de formatrice FSSF se base sur le certificat FSEA1 reconnu dans toute la Suisse et sur le certificat FSSF lui-même et répond à toutes les exigences de qualité de la FSSF.

Objectifs de la formation

La formation donne aux diplômées les compétences nécessaires pour créer, organiser et donner de manière indépendante des cours de préparation à la naissance et de rééducation et gymnastique pelvi-périnéale. Elles sont en mesure de transmettre leur savoir et leur expérience individuellement, à des groupes ou à des couples. Les diplômées apprennent à procéder de manière systématique.

Les diplômées possèdent une connaissance approfondie de leur domaine spécialisé (préparation à la naissance, rééducation et gymnastique pelvi-périnéale) et l'utilisent adéquatement. Elles sont en mesure d'offrir un accompagnement et des conseils professionnels aux futurs parents. Les modules spécialisés élargissent les compétences sociales, personnelles et professionnelles des diplômées.

Principes de la formation et concept pédagogique

Le principe didactique est d'intégrer de nouvelles expériences dans les connaissances et la pratique déjà acquises. Une formation pour adultes a pour objectif l'apprentissage permanent dans un contexte et des conditions en perpétuel changement. et consiste en :

- Compétences personnelles
- Compétences sociales
- Compétences professionnelles et capacité d'intervention

Ces compétences sont ensuite mises en valeur et utilisées en accord avec la formation.

Compétences personnelles

Dans les modules spécialisés il est attendu des participantes qu'elles apprennent à évaluer de manière réaliste leurs propres capacités de formatrices afin d'être capables d'intégrer les nouvelles acquisitions dans leur activité professionnelle. En tant que femmes actives professionnellement elles ont confiance en elles et en leurs capacités. Elles savent apprendre de manière indépendante. Un stage pratique leur est conseillé.

Concept de base Formation continue Formatrice FSSF

Compétences sociales

Dans les modules spécialisés l'accent est mis sur la capacité de discerner la complexité des dynamiques de groupes. Le travail en groupe est conduit de telle manière que le potentiel personnel de chacune puisse être exploité au maximum. Les participantes reçoivent des indications concrètes quant à la manière de travailler avec d'autres personnes. Elles mettent en pratique ce qu'elles ont appris lors des stages recommandés et pendant les contrôles et apprennent ainsi à agir pertinemment avec les autres participantes.

Compétences professionnelles et capacité d'intervention

Les participantes sont encouragées à trouver par elles-mêmes les différentes sources et canaux où acquérir le savoir dont elles ont besoin, puis de le mettre en pratique. Elles savent gérer leur processus d'apprentissage en accord avec les conditions requises par les spécificités du module.

Les participantes doivent être capables d'appliquer les connaissances théoriques au plan pratique et de les adapter en conséquence. Dans cet objectif, les chargées de cours proposent des méthodes d'apprentissage et procèdent à des contrôles.

En appliquant le savoir théorique acquis lors des cours dans leur activité professionnelle, les participantes affermissent leurs connaissances. Cette faculté est mise en valeur et contrôlée dans l'appréciation du travail de fin d'études (concept de base, concept détaillé et partie pratique).

Groupe cible

Cette formation s'adresse à des sages-femmes diplômées. La FSSF répond ainsi au besoin pressant d'une formation continue exigeante qui, d'une part permet d'approfondir les compétences professionnelles, et d'autre part élargit le champ d'action et les capacités d'intervention des diplômées.

Conditions d'admission aux modules spécialisés

Pour les formations de préparation à la naissance et de rééducation et gymnastique pelvi-périnéale :

- **Diplôme de sage-femme reconnu CRS ou sage-femme HES**

Conditions d'admission au certificat de formatrice FSSF

Pour les deux disciplines

- certificat FSEA1
- qualification du module spécialisé
- modules à choix

Concept de base Formation continue Formatrice FSSF

Structure et contenu des modules de formation spécialisées

Ces formations spécialisées sont conçues de façon modulaire et se font en cours d'emploi.

Formation spécialisée : Préparation à la naissance	Formation spécialisée : Rééducation et gymnastique pelvi-périnéale
Module spécialisé 12 jours	Module spécialisé 12 jours
Module à choix 4 jours	Module à choix 4 jours
Module de qualification 2 jours	Module de qualification 2 jours

Module spécialisé

Objectif du module : donner aux diplômées les connaissances nécessaires pour organiser et donner des cours théoriques et pratique de manière à la fois individuelle et professionnelle.

Sont enseignées dans le cadre du module les bases théoriques et pratiques des compétences à acquérir dans les domaines médicaux et didactiques.

Module à choix

Objectif du module : approfondir les connaissances personnelles. Les participantes sont libres de choisir dans quels domaines elles veulent accomplir un travail en lien avec leur domaine de compétence.

Le module à choix se compose de 4 (4x 6-7 leçons) séminaires, dans lesquels les participantes élargissent leurs connaissances médicales en abordant des thèmes s'y rapportant. Les séminaires peuvent être sélectionnés parmi le programme de formation continue de la FSSF ou être suivis dans une autre institution. Les participantes choisissent elles-mêmes leurs modules. Les séminaires doivent aborder des thèmes en rapport avec le domaine de compétence et/ou du cours. Les séminaires suivis un an avant le début ou un an après la fin du module spécialisé sont reconnus.

Concept de base Formation continue Formatrice FSSF

Module de qualification

Objectif du module : obtention des compétences nécessaires pour le certificat FSSF de préparation à la naissance et de rééducation et gymnastique pelvi-périnéale.

Contenu

1. Attestation des compétences :

Pour obtenir les compétences nécessaires, il faut remettre un :

- **concept de base pour un cours**
- **concept détaillé pour une heure de cours**
et organiser une :
- **séquence pratique de 30 minutes** de cette heure de cours.

Cette séquence pratique sera suivie par les autres participantes du cours, qui l'évalueront.

- **L'évaluation de la séquence pratique** se divisera entre auto-évaluation, évaluation externe et évaluation d'expertes.

La participante doit prévoir suffisamment de temps pour préparer son travail de fin d'études, pratique et théorique.

2. Etude individuelle :

Objectif de l'étude individuelle : approfondir par soi-même les connaissances acquises au moyen de lectures spécialisées, notes personnelles, contacts et échanges avec un groupe de pairs.

Littérature imposée sur la préparation à la naissance

Calais-Germain, B. & Vives Parés, N. (2009). *Bouger en accouchant*. Paris : Déslris

Littérature imposée sur la rééducation et gymnastique pelvi-périnéale

En étude.

Concept de base Formation continue Formatrice FSSF

Conditions pour l'obtention du certificat de formatrice FSSF

Être titulaire du certificat FSEA1

Qualification du module : présence à au moins 80% des jours de cours.

Modules à choix : présence à 4 jours d'au moins 6 leçons. Les séminaires suivis dès 1 an avant le début jusqu'à 1 an après la fin du module spécialisé sont reconnus.

Etude individuelle : une liste des ouvrages spécialisés lus doit être présentée pour obtenir la qualification. Le temps de lecture se monte à au moins 60 heures.

Contrôle de l'objectif de la formation

Les objectifs de l'apprentissage sont contrôlés séparément pour chaque séquence par les chargées de cours.

Appréciation d'équivalences

Il est possible de procéder individuellement à une appréciation d'équivalence, en accord avec la responsable FSSF.

Répétition en cas d'échec

En cas d'échec, il est possible de répéter une fois les parties non réussies pour l'obtention de la qualification.

Encadrement

Une formatrice en possession du MD2 au minimum encadrera les chargées de cours et les participantes aux modules.

Evaluation de la formation

Les différents modules seront appréciés selon les critères d'évaluation conformes. Les chargées de cours et les participantes connaissent les questionnaires.

Certificat de formatrice FSSF

Préparation à la naissance / rééducation et gymnastique pelvi-périnéale

Les participantes ayant suivi avec succès le module de préparation à la naissance et de rééducation et gymnastique pelvi-périnéale reçoivent, sur la base de leur diplôme de sage-femme, du certificat FSEA1 et de l'obtention de la qualification un **certificat de formatrice de préparation à la**

Concept de base Formation continue Formatrice FSSF

naissance FSSF / certificat de formatrice de rééducation et gymnastique pelvi-périnéale FSSF.

Certificat FSEA1

Si une participante a passé avec succès les épreuves pour le certificat FSEA1 mais ne l'a pas obtenu par manque d'un nombre suffisant d'heures de pratique, le certificat de formatrice FSSF ne peut pas lui être remis. Cependant, si elle obtient le certificat FSEA1 dans un délai de trois ans après avoir obtenu la qualification du module, le certificat de formatrice FSSF lui sera remis (La qualification du module et le certificat FSEA1 doivent être acquis dans une période maximale de quatre ans, modules à choix compris).

Remarque finale

Le présent concept constitue la base générale pour les cours de préparation à la naissance et de rééducation et gymnastique pelvi-périnéale. Chaque module est décrit en détail dans un document annexe. Ce dernier informe également sur les conditions d'admission, les thèmes traités, les contrôles d'objectifs, les critères de qualification pour l'évaluation des compétences et les conditions pour l'obtention du certificat de formatrice.

Pour des raisons pratiques il n'y aura pas de journée d'information.

Remanié: novembre 2017 / T.Buffier